

*Influencez votre collectivité pour la mise en valeur
de la biodiversité de votre lac!*

Une bande riveraine modèle près de chez vous !

La thématique L'Envolée

Les rives jouent un rôle déterminant dans la protection de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau. Une bande riveraine possédant les trois strates de végétation remplit des fonctions écologiques importantes : elle freine les apports en nutriments et contaminants en provenance des eaux de ruissellement, elle procure des habitats de qualité pour la faune, elle fournit de l'ombre au plan d'eau en créant un écran naturel contre son réchauffement, etc.

La bande riveraine thématique *L'Envolée* permet de protéger et de maintenir la diversité faunique en plus de réduire l'empreinte environnementale des résidents en bordure des lacs, de retrouver un cadre naturel pour la pratique d'activités de plein air et ultimement d'atténuer les impacts de la villégiature sur la qualité de l'eau.

Les végétaux ont été choisis en fonction de leur production de fleurs ou de fruits. En plus d'être attrayantes, certaines fleurs attirent différentes espèces intéressantes, telles que le papillon monarque, l'amiral ou l'énergique colibri à gorges rubis. Ces fleurs peuvent également être visitées par les abeilles. Ces insectes pollinisateurs sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et sont malheureusement en déclin. Les fruits peuvent également nourrir une multitude d'oiseaux, dont la paruline jaune et le viréo mélodieux.

En privilégiant des végétaux fleuris et produisant de petits fruits, vous donnerez assurément un bon coup de pouce à la faune!

COMBATTEZ LE VERT PAR LE VERT

Le projet *Combattez le VERT par le VERT* vise à favoriser des pratiques durables en incitant les collectivités à poser des gestes pour améliorer leur environnement.

Avec la participation des riverains, les aménagements de bandes riveraines réalisés dans le cadre de ce projet se situent sur 10 lacs des territoires de Lanaudière et des Laurentides. Les rives revégétalisées s'inspirent de l'un des cinq thèmes développés par l'OBV CARA : l'Envolée, la Parfaite vision, la Paresseuse, le Gardemanger et le Bouclier faunique. Différentes espèces de végétaux sont mises en valeur selon la thématique abordée. Au travers de ces dernières, certaines plantes sont implantées pour leur qualité de captation du phosphore et de diminution de l'érosion.

L'objectif est de démystifier l'usage des végétaux indigènes afin de créer des bandes riveraines attrayantes et naturelles tout en devenant une référence visuelle pour les citoyens.



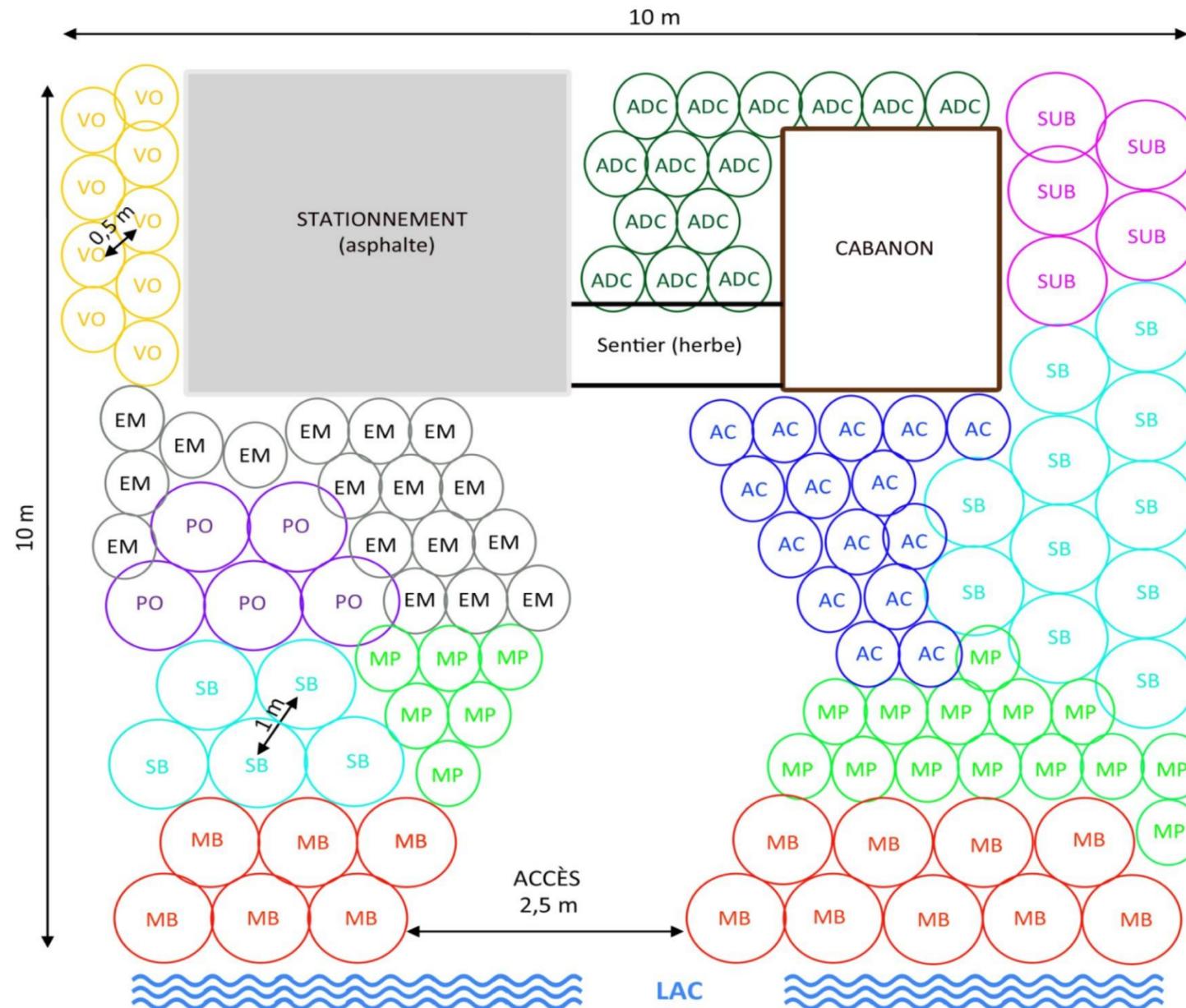
Amiral sur une spirée blanche

Plan d'aménagement

Liste des végétaux indigènes

Voici, à titre d'exemple, un plan d'aménagement conçu selon cette thématique :

	<p>Nom français : Asclépiade commune Nom latin : <i>Asclepias syriaca</i> Hauteur: 90-100 cm Largeur: 40 cm Sol: Tous Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil</p>
	<p>Nom français : Érable rouge Nom latin : <i>Acer rubrum</i> Hauteur: 9-20 m Largeur: 15-22 m Sol: Sableux, loameux, argileux Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil et mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Millepertuis pyramidal Nom latin : <i>Hypericum pyramidatum</i> Hauteur: 60-100 cm Largeur: 60 cm Sol: Riche Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil</p>
	<p>Nom français : Sureau blanc Nom latin : <i>Sambucus canadensis</i> Hauteur: 200-300 cm Largeur: 150-200 cm Sol: Sableux, loameux, argileux Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Verge d'or du Canada Nom latin : <i>Solidago canadensis</i> Hauteur: 110 cm Largeur: 40 cm Sol: Tous Humidité: Faible à moyenne Exposition: Plein soleil</p>
	<p>Nom français : Ancolie du Canada Nom latin : <i>Aquilegia canadensis</i> Hauteur: 30-60 cm Largeur: 30-35 cm Sol: Sablonneux Humidité: Faible Exposition: Plein soleil</p>



Légende

- | | | |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| MB : Myrique Baumier | SUB : Sureau blanc | SB : Symphorine Blanche |
| ADC : Ancolie du Canada | MP : Millepertuis pyramidal | PO : Physocarpe à feuilles d'obier |
| VO : Verge d'or | AC : Asclépiade commune | EM : Eupatoire maculée |

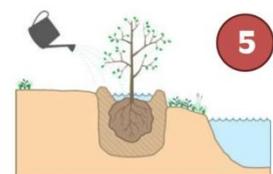
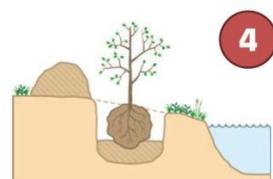
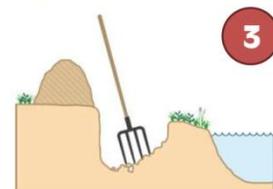
Liste des plantes suggérées dans un aménagement de type L'Envolée

- (*Aquilegia canadensis*) Ancolie du Canada
- (*Aronia melanocarpa*) Aronie à fruits noirs
- (*Asclepias syriaca*) Asclépiade commune
- (*Asclepias incarnata*) Asclépiade incarnate
- (*Crataegus grus-gali*) Aubépine ergot-de-coq
- (*Calamagrostis canadensis*) Calamagrostide du Canada
- (*Campanula rotundifolia*) Campanule à feuilles rondes
- (*Prunus pennsylvanica*) Cerisier de Pennsylvanie
- (*Lonicera canadensis*) Chèvrefeuille du Canada
- (*Deschampsia cespitosa*) Deschampsie cespiteuse
- (*Diervilla lonicera*) Dièreville chèvrefeuille
- (*Acer rubrum*) Érable rouge
- (*Eupatorium maculatum*) Eupatoire maculée
- (*Chelone glabra*) Galane glabre
- (*Ilex verticillata*) Houx verticillé
- (*Impatiens capensis*) Impatiente du cap
- (*Iris versicolor*) Iris versicolore
- (*Hypericum ascyron* subsp. *pyramidatum*) Millepertuis pyramidal
- (*Physocarpus opulifolius*) Physocarpe à feuilles d'obier
- (*Physostegia virginiana*) Physostégie de Virginie
- (*Sambucus canadensis*) Sureau blanc
- (*Symphoricarpos albus*) Symphorine blanche
- (*Rhododendron canadense*) Rhododendron du Canada
- (*Vitis riparia*) Vigne de rivage
- (*Solidago canadensis*) Verge d'or du Canada

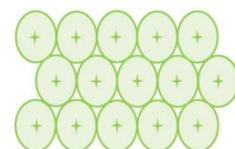


Des astuces pour une meilleure plantation :

1. Lors de la plantation, il est généralement conseillé de garder une distance moyenne de 50 cm à 1 mètre entre les plants d'herbacées et d'arbustes. Tandis que pour les arbres, une distance de 5 mètres assurera une croissance optimale pour ces végétaux.
2. Plantez en quinconce (les rangées décalées les une par rapport aux autres);
3. Creusez un trou légèrement plus grand que le diamètre du pot. Remuez le sol au fond du trou afin que ce dernier soit meuble;
4. Retirez le plant du pot en le manipulant délicatement et déposez-le dans le trou de manière à ce qu'il soit bien droit. Le haut de la motte (ou collet) doit être au même niveau que le sol. Au besoin, ajoutez de la terre dans le fond du trou (moins d'un tiers);
5. Remplissez le trou avec de la terre excavée, puis tassez légèrement;
6. Arrosez abondamment et attendez que l'eau soit absorbée avant de tassez délicatement la terre autour des racines;
7. Taillez les branches endommagées;
8. Ne fertilisez pas! Les plantes indigènes sont bien adaptées à nos sols, les fertiliser s'avère inutile et nuisible pour le plan d'eau adjacent;
9. Arrosez les premiers jours, surtout en période de canicule.



Images tirées de:
<http://banderiveraine.org/planter/faire-la-plantation/la-technique-de-base/>



Plantation en quinconce

Une initiative de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et du programme *Alimenter le changement* de Shell Canada.

Opération
Bleu Vert
Plan concerté contre
les cyanobactéries



Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA
100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3
Tél. : 450 755-1651 | Téléc. : 450 755-1653
www.cara.qc.ca | info@cara.qc.ca

Fondé en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a pour principal mandat l'élaboration et la mise en œuvre progressive du plan directeur de l'eau pour la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption, laquelle englobe les bassins versants des rivières L'Assomption, de l'Achigan, Ouareau, Saint-Esprit, Noire, Saint-Jean ainsi que la zone des cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie. L'OBV CARA, tout en s'impliquant dans le milieu pour favoriser une approche par bassin versant, encourage la participation active des communautés concernées à l'échelle locale.